



MMLK

VOIX DES SANS VOIX

Mouvement Martin Luther KING

CIVISME –NON VIOLENCE –PAIX

DIALOGUE –LEADERSHIP –DIGNITE HUMAINE.

Récépissé N° 0968/MATD-DAPOC-DOCA du 20/09/06

Lomé, le 1^{er} Juin 2013.

A

Madame la représentante du
Haut Commissariat aux Droits de
L'Homme (HCDH – TOGO)

**Objet : Violation flagrantes des Droits de l'Homme
Devant le regard complice du HCDH au
Togo**

Madame la Représentante,

Nous venons avec indignation et consternation vous faire part de la précarité de la situation des droits de l'homme au Togo et mettons en cause votre passivité face à l'ensemble des faits portant gravement atteinte à la dignité humaine dans notre pays.

En effet, il y a quelques moments, le Mouvement Martin Luther King la Voix des Sans Voix et la plupart des Organisations de Défense des Droits de l'Homme (ODDH) ne cessent de dénoncer l'état dégradé et préoccupant de la situation des droits de l'homme au Togo au tant que votre attitude passive et votre regard complice qui ne semble plus être un secret pour personne. De la répression des militants de l'opposition à la cascade d'arrestations des leaders politiques du Collectif Sauvons le Togo (CST) en passant par l'affaire d'escroquerie internationale sans oublier les agressions des journalistes , la mort des 2 jeunes élèves à Dapaong et celle de Etienne YAKANOU dans les locaux de la Gendarmerie Nationale ,pour ne citer que ceux-là ,il est regrettable que le HCDH n'a été qu'un simple spectateur regardant impunément et impuissamment tous ces actes barbares et ignobles dont le régime Faure GNASSINGBE en est seul l'instigateur et l'artisan .

Aujourd'hui, le comble vient d'être atteint avec l'arrestation arbitraire et la détention abusive du Commandant AMAH Olivier et Frédéric Abass KABOUA pour des motifs fallacieux et saugrenus avec la violation de toutes les procédures judiciaires et du code pénal... Pire, leur transfèrement manu militari et inhumain vers les prisons de Notsè et de Mango, est un abus supplémentaire et un déni de droit qui vient discréditer une fois encore le pouvoir judiciaire que vous prétendez moderniser à coup de milliards.

Madame la Représentante,

Cette liste exhaustive des cas qui enfreignent aux normes et au respect de la dignité humaine et des procédures judiciaires au Togo, aiguise la colère et la haine du peuple vis-à-vis de vous et de votre institution. Car la vie est sacrée et ne doit pas continuer par subir impunément des traitements inhumains et dégradants !

Il est important de préciser et d'attirer votre attention sur l'incertitude et l'impasse qui se profile à l'horizon si votre institution se complait à soutenir le régime de Lomé à organiser solitairement les prochaines élections législatives sans le dialogue et le consensus avec les partis de l'opposition. Vous en porterez l'entière responsabilité et le peuple Togolais ne saura vous le tolérer.

Pour ce faire et pour toutes fins utiles, le Mouvement Martin Luther King la Voix des Sans Voix exige que vous vous prononciez ouvertement et clairement avec neutralité et impartialité en tant que Représentante d'une Institution onusienne sur les cas de tortures ou traitements cruels, inhumains et dégradants dans l'affaire Kpatcha GNASSINGBE ; l'arrestation, la détention et l'inculpation des leaders politiques de l'opposition dans les incendies des marchés ; la mort des 2 élèves à Dapaong ; le drame d'Adewui où les miliciens du RPT – UNIR se sont comportés en NINJA avec des armes blanches en sciant les partisans du changement et de l'alternance ; la mort du militant de l'opposition Etienne YAKANOU dans la cellule de la gendarmerie dans des conditions controversées et suspectes ; le transfèrement manu militari des leaders politiques de l'opposition Abass KABOUA et Olivier AMAH respectivement à Notsè et à Mango contre toutes procédures judiciaires normales ; les conditions déplorables et misérables de vie dans les prisons et autres maisons d'arrêts au Togo. L'affaire d'escroquerie internationale dans laquelle Pascal BODJONA, LOIK le Floch Prigent et Sow Bertin AGBA ont été arrêtés et détenus selon les procédures judiciaires bancales et viciées, n'est pas du reste. Dans le cas échéant, le Mouvement Martin Luther King, demandera cette fois – ci au peuple Togolais de prouver sa souveraineté et de s'en passer des services du HCDH au Togo, qui sert de béquille à un pouvoir tyrannique et despotique. Les Togolais attendent de savoir et de comprendre les vraies attributions, objectifs et rôles de cette institution onusienne et cela est indispensable.

Le Mouvement Martin Luther King _la Voix des sans Voix espère que vous saurez mesurer la portée et l'enjeu de cette présente mise en demeure à laquelle le peuple adhère.

Le Président,

Pasteur EDOH K.KOMI

Ampliations

- **Gouvernement Togolais**
- **Médias et agences de presse**
- **Organisations de Défense des Droits de l'Homme**
- **Société Civile**